

ABONNEZ-VOUS !



**Votre actualité,
votre magazine !**

270 000 réunis dans un seul
pompiers réseau fédéral, avec

7 250 | **13** unions | **99** unions
amicales | régionales | départementales

AMICALE, UNION, FÉDÉRATION
J'adhère !

**La boutique officielle
des sapeurs-pompiers
de France**



www.laboutiqueofficiellepompiers.fr

L'union fait la force !

Ce sont ses adhérents qui rendent la Fédération si solidaire et efficace : JSP, sapeurs-pompiers professionnels et volontaires (dont le personnel médical et le personnel administratif) et anciens.



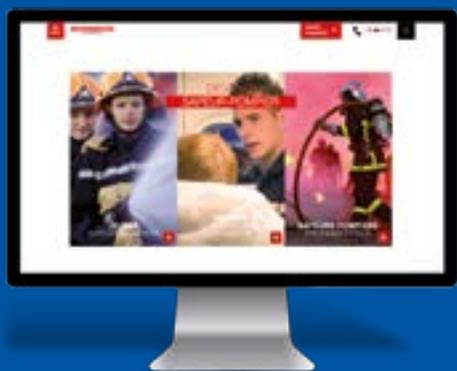
QU'ATTENDEZ-VOUS POUR LES REJOINDRE ?

Médecins, infirmiers, pharmaciens, vétérinaires, psychologues... Votre adhésion à l'amicale de votre centre de secours ou de votre Sdis s'accompagne d'une adhésion simultanée à votre union et à la Fédération nationale.

Votre contact :



FNSPF - Réédition 2017. Photo de couverture : Laurent Lacombe.



www.pompiers.fr
Toute votre actualité



SSSM



La Fédération est une association de loi 1901 organisée selon les principes de laïcité, d'humanisme, de libre expression et de représentation démocratique qui fondent la communauté sapeur-pompier.

Porte-parole efficace et légitime, la Fédération est l'interlocutrice privilégiée des pouvoirs publics. Tête du réseau associatif sapeur-pompier, elle y tient un grand rôle politique, social et humain.

RASSEMBLEZ-VOUS

Le SSSM compte plus de 11 900 sapeurs-pompiers, dont 4 250 médecins, 6 850 infirmiers, 550 pharmaciens, 300 vétérinaires et près de 250 psychologues, répartis sur l'ensemble du territoire national. Cela représente 5 % des sapeurs-pompiers de France. Le réseau fédéral leur permet d'être regroupés au sein d'une même entité pour échanger, réfléchir et agir ensemble.

DÉFENDEZ VOS INTÉRÊTS

La Fédération fait progresser la sécurité civile et défend la cause des sapeurs-pompiers, dont les SSSM, auprès des pouvoirs publics.

SOYEZ PRÉVOYANTS

La MNSPF (Mutuelle nationale des sapeurs-pompiers de France) propose :

- complémentaire santé ;
- prévoyance ;
- garantie de la vie privée.

PROTÉGEZ VOTRE FAMILLE

L'ODP assure la protection matérielle et morale des orphelins et des familles suite à un décès, en service ou hors service, d'un adhérent au réseau associatif : allocations scolaires, étrennes et primes de vacances, aide pour obtenir le permis de conduire, le BAFA, accompagnement financier dans la vie active (prime d'installation).

BÉNÉFICIEZ D'UNE COUVERTURE SOCIALE

Prise en charge des accidents corporels ou matériels hors service – dans le cadre des activités associatives – et des accidents corporels en service par l'assurance et la complémentaire de l'union, capital versé aux ayants droit en cas de décès par l'assurance de l'union (si cette dernière y a souscrit). Le fonds de solidarité *Sol en FA* vient en aide à tout adhérent en difficulté : soutien, accompagnement moral et/ou financier.

RENCONTREZ VOS COLLÈGUES

Les journées scientifiques européennes du service médical des sapeurs-pompiers (Secours Santé), organisées tous les deux ans, donnent lieu à de nombreux échanges, en toute convivialité.

DÉVELOPPEZ LA CULTURE DE SÉCURITÉ CIVILE

La Fédération multiplie les actions de sensibilisation et de prévention ainsi que, via les unions, les formations aux gestes qui sauvent (PSC 1 et SST).

PRATIQUEZ VOTRE SPORT FAVORI

Foot, golf, rugby, pétanque... Une vingtaine de compétitions nationales sont parrainées par la Fédération, et de nombreuses autres sont organisées par les Unions dans les départements et les régions.

FORMULEZ VOTRE EXPERTISE

La Fédération élabore son action et ses positions à partir des travaux de ses commissions, s'appuyant sur les avis et expériences directement issus du terrain. Pour le SSSM, il existe ainsi une commission dédiée, un collège des médecins-chefs, trois sous-commissions médecins, infirmiers et pharmaciens, ainsi que des commissions Santé régionales qui créent du lien entre les SSSM d'une même région.

■ Le saviez-vous ?

Défense du rôle opérationnel des médecins sapeurs-pompiers, renforcement des protocoles infirmiers de soins d'urgence, mise en place du référentiel commun, secours aux personnes et aides médicales urgentes, élaboration de recommandations et de bonnes pratiques de pharmacie de Sdis, organisation du Congrès Secours Santé, association à l'engagement présidentiel d'accès au soin pour tous en moins de 30 minutes...

Autant d'actions menées ensemble grâce au réseau fédéral !

Bénéficiez de **nombreux avantages dans plus de 10 000 enseignes**, locales ou nationales. Les offres sont accessibles sur l'espace Privilèges adhérent du site www.pompiers.fr

